

HISTOIRE



Thomas Fontaine, directeur du projet du Mémorial des femmes en résistance et en déportation, devant le bâtiment principal du fort de Romainville, en Seine-Saint-Denis. L'ouverture au public est prévue en 2030. | PHOTO : OUEST-FRANCE



Photo d'immatriculation au camp de Romainville d'Eugénie Lorient. | PHOTO : SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE, CAEN.



Angèle Lamanthe, 25 ans, enregistrée au fort le 6 août 1944. | PHOTO : JACQUELINE MINIAULAMANTHE.



Novembre 1941, Charlotte Delbo aux côtés de Georges Dudach, son mari (à droite) et de René Dallon, régisseur de la troupe de Louis Jouvet. | PHOTO : MÉMOIRE VIVE

REPÈRES

Lieu de mémoire

Le musée du Mémorial national des femmes en résistance et en déportation occupera un espace de 720 m² dans les casemates du fort de Romainville. Conservé, le bâtiment principal de l'enceinte militaire a abrité, jusqu'à la fin des années 1990, les appels du service national. Entre 1940 et 1944, il était le lieu d'internement des femmes et des hommes victimes de l'oppression nazie. Le Mémorial proposera un parcours urbain pour raconter cette histoire et une déclinaison numérique. Il travaillera avec le Mémorial de Ravensbrück. Le projet est porté par les collectivités de Seine-Saint-Denis et le réseau du Musée de la résistance nationale.

Graffitis

Des traces exceptionnelles d'une histoire terrible. L'enceinte militaire contient 70 graffitis réalisés par les détenus entre 1940 et 1944 (photo ci-dessous). Ils se trouvent sur les murs de la casemate 17. Pour 53 d'entre eux, les auteurs ont été identifiés : 39 hommes et 14 femmes. Ces témoignages ont bien failli disparaître. Après guerre, les casemates ont servi de lieu de stockage pour l'armée française. Ce n'est qu'en 2023 qu'une campagne de restauration a été engagée à l'initiative de Patricia Miralles, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.



| PHOTO : E. JACQUOT, SEINE-SAINT-DENIS.

Au fort de Romainville, un mémorial pour les résistantes

Le Mémorial des femmes en résistance et en déportation ouvrira en 2030. Pendant la Seconde Guerre mondiale, beaucoup des résistantes arrêtées sont passées par Romainville, près de Paris, avant d'être déportées.

● Jean-Christophe Lalay

Fort de Romainville, une des fortifications de la ceinture parisienne construites au XIX^e siècle. Depuis la fin du service militaire au début des années 2000, l'armée l'a déserté. Le fort est connu aujourd'hui pour son imposante tour hertzienne de TDF. Depuis 1984, elle domine la commune des Lilas (Seine-Saint-Denis) du haut de ses 141 m.

Mais l'empreinte mémorielle du site devrait lui redonner une nouvelle dimension. Le Mémorial national des femmes en résistance et en déportation y ouvrira ses portes en 2030. Le premier en France consacré aux femmes de la Résistance, le deuxième en Europe avec Ravensbrück (Allemagne).

Eugénie Lorient, cafetière à Nantes...

« Cette mémoire des résistantes va revivre sur les lieux mêmes de leur incarcération, dans le premier camp allemand installé en France occupée », résume Thomas Fontaine. L'historien normand est le directeur du projet. « En France, 7 500 résistantes ont été victimes de l'oppression nazie et déportées. Près de la moitié est passée par le camp de Romainville », compte-t-il.

Dans le camp, sont passées des femmes de tous horizons réunies



par leur engagement contre l'occupation nazie et le régime de Vichy. Eugénie Lorient est cafetière à Nantes. Engagée dans la Résistance, elle est arrêtée en octobre 1941 et condamnée à la prison à perpétuité par le tribunal militaire allemand de Paris. Internée à Romainville, elle est déportée le 31 janvier 1944 à Ravensbrück, près de Berlin. Elle meurt, le 6 mars 1945, dans ce camp réservé aux femmes.

D'abord camp de détention pour les condamnés des tribunaux militaires, le fort de Romainville se transforme « en réserve d'otages » pour les représailles aux actions de la Résistance. Les hommes internés finissent devant les pelotons d'exécution au Mont Valérien. « De peur

« En France, 7 500 résistantes ont été victimes de l'oppression nazie et déportées. Près de la moitié est passée par le camp de Romainville. »

THOMAS FONTAINE, HISTORIEN

d'en faire des martyres, les nazis ne fusillaient pas les femmes, mais les déportaient », explique Thomas Fontaine.

Parmi elles, les 230 femmes baptisées les « 31 000 », leur numéro de matricule à Auschwitz. Pour la plupart militantes communistes, elles sont transférées de Romainville à Compiègne pour rejoindre le convoi de 1 500 résistants dirigé vers l'Allemagne le 24 janvier 1943. Des femmes occupent les quatre derniers wagons du train.

Charlotte Delbo, matricule 31661, était de ce convoi. Depuis 1937, grâce à son talent littéraire, la jeune femme est la secrétaire personnelle du comédien et metteur en scène le plus connu de son époque, Louis Jouvet. Membre des Jeunesses communistes, elle entre dans la Résistance. Elle tape et rédige des articles pour la presse clandestine.

Le 2 mars 1942, les Brigades spéciales de la police française l'arrêtent avec Georges Dudach, son mari. Il est fusillé. Dans les Allemands, elle est transférée au fort le 24 août 1942 puis déportée dans ce convoi des « 31 000 ». Envoyée à Auschwitz, puis Ravensbrück, elle est rapatriée en France en juin 1945. « Après guerre, elle sera l'autrice d'une des œuvres majeures de la littérature concentrationnaire, souligne Thomas Fontaine, notamment dans son livre "Aucun de nous ne reviendra". » Dans les années 1970, elle est aussi l'une des premières à répondre aux thèses négationnistes de Robert Faurisson.

Marie-Claude Vaillant-Couturier, matricule 31685, est une autre figure de la Résistance. Responsable des Jeunesses communistes, épouse de rédacteur en chef de l'Humanité, elle participe dès 1940 à plusieurs publications clandestines et assure des liaisons importantes pour la direction du Parti.

Arrêtée par la police française le 9 février 1942, elle suit le même parcours : prison de la Santé, fort de Romainville, Auschwitz puis Ravensbrück. À la Libération, elle devient une des premières députées de la République. Elle reste dans l'histoire pour son témoignage de-

vant le Tribunal international de Nuremberg en 1946. Un moment fort du procès des chefs nazis.

Un dernier convoi dix jours avant la libération de Paris

Au fort de Romainville, les Allemands ont déporté jusqu'au bout. Le 15 août 1944, dix jours avant la libération de Paris, l'un des derniers grands convois quitte la gare de Pantin. Angèle Lamanthe-Cognard, 25 ans, cultivatrice de Saône-et-Loire, est enregistrée le 6 août 1944 au camp de Romainville. Elle a été arrêtée le jour du Débarquement avec une amie, Lina Fimbel.

Sur le mur de la casemate 17 du fort, elles ont laissé leurs signatures, quelques heures avant leur déportation, dont elles reviendront vivantes. Leurs noms font partie des soixante-dix graffitis identifiés. Miraculeusement sauvé, ce trésor historique, composé de noms, dates, dessins, esquissés ou gravés au crayon ou au charbon constituera l'une des pièces maîtresses du futur mémorial. Un lieu pour faire vivre la mémoire de ces femmes engagées. « Des Marianne, comme aime les baptiser Thomas Fontaine. Elles n'avaient pas le droit de vote, mais résistantes, victimes de l'oppression, elles se sont battues pour nos libertés. »

Seine-Saint-Denis

Shoah, résistance et déportation. Le département de la Seine-Saint-Denis possède sur son territoire des lieux emblématiques de l'oppression nazie et du régime de Vichy : Drancy, principal camp d'internement des juifs de France, les gares du Bourget, Bobigny et Pantin, le fort de Romainville et la caserne des Suisses à Saint-Denis, où ont été internés des prisonniers alliés. Ce patrimoine historique est aujourd'hui préservé et mis en valeur.

Le 8 mars

La Journée internationale des droits des femmes a été officialisée par une résolution des Nations unies, le 8 mars 1977. Elle s'inspire des luttes ouvrières et des mobilisations de femmes pour leurs droits, en Europe et aux États-Unis, au début du XX^e siècle. L'origine symbolique renvoie également à la grande grève des femmes russes de Petrograd, l'actuelle Saint-Petersbourg, le 23 février 1917, selon le calendrier julien en vigueur dans la Russie tsariste, soit le 8 mars dans le calendrier grégorien.

ouest-france

Société « Ouest France » S.A. à Directeurs et Conseil de Surveillance au capital de 300 000 €

Siège social : 10 rue du Breil - 35000 Rennes
Tél. 02 99 32 60 00
www.ouest-france.fr

Adresse postale : 10 rue du Breil
35051 Rennes cedex 9

Rédaction de Paris :
91 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00

Fondateur : M. Paul Hulin Desgrées
Cofondateur : M. François Desgrées du Loû
Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste : M. François Régis Hulin

Directeur de la publication :
M. François Xavier Lefranc

Rédacteurs en chef :
M. Philippe Rosencrantz,
Mme Laetitia Greffier,
M. Sébastien Grosmaître.

Membres du Directoire :
MM. François Xavier Lefranc, Président,
Fabrice Razard, Directeur Général,
Mme Maud Lévrier, M. Olivier Porte.

Membres du Conseil de Surveillance :
MM. David Guiraud, Président,
Mmes Christine Blanc-Patin, Vice-Présidente,
Valérie Cottereau, Elsa Da Costa,
Annabel Desgrées du Loû,
Laurence Méhaignerie,
MM. Pierre Charpentier, Denis Roissard,
Thierry Mailard,
SPA représentée par M. Benoît Le Goaziou,
Association Ouest France Solidarité représentée par M. Paul Hulin.

Principale associée : SPA (Société d'investissements et de participations) SPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de MM. David Guiraud, Président; Bertrand Radré, Olivier Rosant, Denis Roissard, Christophe Hulin, Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou, Mmes Christine Blanc-Patin, Annabel Desgrées du Loû, Laurence Méhaignerie, Dominique Quirin, Marie-Trinité Toufflet.

Abonnement
Retrouvez nos offres sur abo.ouest-france.fr
Tarif 1 an : 416 €

Une question sur votre abonnement ?
Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 18h au 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé). Vous pouvez aussi gérer votre abonnement sur moncompte.ouest-france.fr

Publicité extralocale : 366 SAS
Tél. 01 80 48 93 66 www.366.fr

Publicité locale :
Add'l média
Tél. 02 19 29 04 27 addit.media.fr

Commission paritaire n° 0630 C 86666
N° ISSN : 0999 2138

Impression : Ouest France, 10 rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9
Papier d'activité de Tournebride, 44118 La Chapelle-aux-Bois
Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni.
Taux moyen de fibres recyclées : 90,42 %
Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

PEFC
Certifié PEFC PEFC/10-31-3502

ARPP
Association des Régulateurs de la Presse

ACPM
Association des Cahiers de la Presse Média

NOUVELLE FORMULE MÊME EXIGENCE

ouest-france

Plus de questions pour le lecteur

Plus de services

Plus de contenu

Plus de qualité

Plus de diversité

Plus de proximité

Plus de transparence

Plus de responsabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix

Plus de prospérité

Plus de bien-être

Plus de santé

Plus de sécurité

Plus de stabilité

Plus de confiance

Plus de respect

Plus de liberté

Plus de justice

Plus de paix